

Saisie et correction des lieux dans Généatique

Un logiciel de généalogie est une base de données. Pour la gestion et la comparaison des informations, une saisie stricte est nécessaire.

Quelques exemples :


- Réaliser une liste des événements dans une commune
- Exporter en gedcom et comparer les données pour trouver des cousinages.

Pour comparer les lieux ou trouver tous les événements d'une commune, ceux-ci doivent être écrits de la même manière et dans la même zone. Si tout le monde effectue la même saisie, cela facilite les comparaisons, les détections de cousinage et la tâche des personnes traitant les gedcoms.

Les zones de lieux ne sont pas non plus des zones « fourre-tout » où l'on saisit des âges, des commentaires, le nom du notaire, la source ... Tous les logiciels ont des rubriques spécifiques pour saisir ces informations. Pensez notamment aux zones de notes.

Rappel pour la saisie

				Zone 1 :	Zone 2 :
				- Commune	- Lieu-dit
				- Code Insee ou postal	- Paroisse
				- Region	- Rue
				- Pays	

Naissance		G	13/04/1792	à	Trézélan ; 22004 ; Bretagne ; France		Ruscleo
Baptême		G	13/04/1792	à	Trézélan ; 22004 ; Bretagne ; France		
Union-1		G	13/08/1813	à	Bégard ; 22004 ; Bretagne ; France		
Décès		G	07/05/1860	à	Péderneq ; 22164 ; Bretagne ; France		
Inhumation		G		à			

Dans la zone 1, le point-virgule sépare chaque donnée et permet de reconnaître la commune, du code, de la région, du pays


Bouton donnant accès aux tables des lieux : pratique pour éviter de tout resaisir et de faire des erreurs

Le schéma ci-dessus vous montre une saisie stricte.

Dans la zone 1, chaque information doit être séparée par une virgule.

Le lieu-dit se met dans la zone 2.

Généatique enregistre vos saisies de lieux, ce que l'on nomme les tables de duplications. Cela évite de tout resaisir et il vous propose le lieu dans une bulle jaune au fur et à mesure de votre saisie. Si c'est bien le lieu, on appuie sur la touche Entrée pour sélectionner la commune. On a accès aussi aux tables avec l'icône se trouvant au bout de la ligne du lieu :

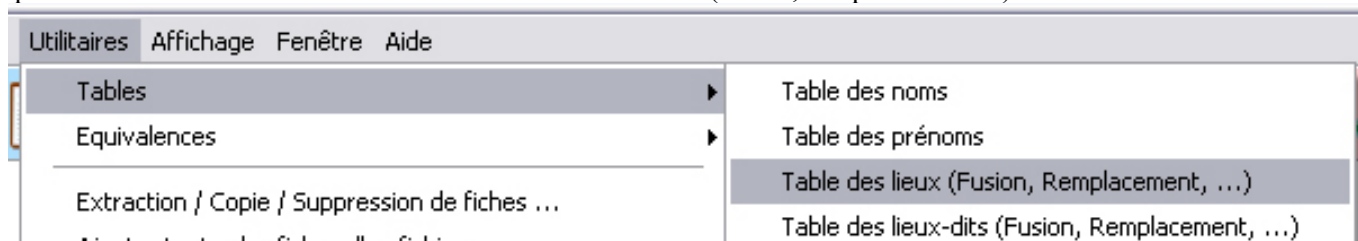
Inhumation		G		à	Tr		
Titre, Qualité					Trézélan ; 22004 ; Bretagne ; France		

Généatique contient aussi des « tables de référence », c'est à dire des fichiers avec les 36 000 communes de France (et d'autres pays) et le code, la région, le pays.
C'est ce qui fait que lorsque vous saisissez une nouvelle commune, le logiciel vous l'indique dans une bulle jaune avec le code insee, la région et le pays.

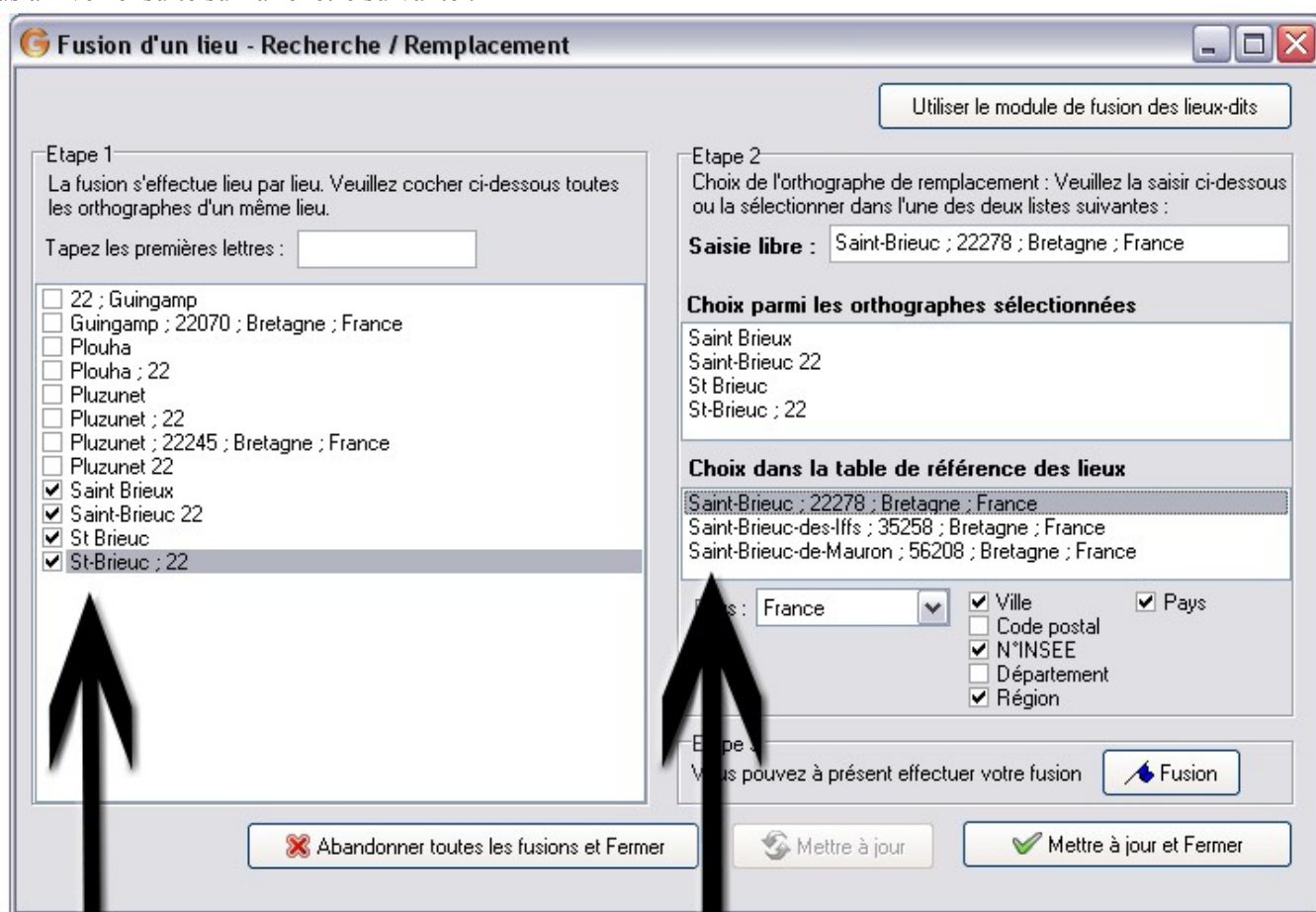
Par défaut, c'est le code insee et non le code postal. Pourquoi ? Parce que le code INSEE est unique et identifie la commune tandis que le code postal peut-être commun à plusieurs communes.

Contrôler sa saisie et remettre en ordre les lieux

Cliquez dans le menu sur Utilitaires / Tables / Tables des lieux (fusion, remplacement ...)



Le logiciel vous propose de réaliser une sauvegarde de votre généalogie. Nous vous conseillons de la faire.
Vous arrivez ensuite sur la fenêtre suivante :



Vos saisies :
On coche la commune à corriger et/ou les communes à fusionner. Dans l'exemple, on coche les différentes formes de Saint-Brieuc.

Le logiciel vous propose les villes possibles. On clique sur la bonne ville. On clique ensuite sur le bouton Fusion. Une fois les remplacements effectués, cliquez sur le bouton "Mettre à jour et Fermer".

Ces corrections, si elles sont importantes, faites-les en plusieurs fois.